

COVOITUREZ EN SEINE-ET-MARNE !

Véhiculé ou non, conducteur ou passager, détenteur du permis de conduire ou pas, le covoiturage facilite vos déplacements quotidiens et vous permet de diminuer vos frais de transport.

Service gratuit proposé par le Département de Seine-et-Marne, covoiturage77.fr vous permet de trouver la station de covoiturage la plus proche et de partager vos trajets.

Bonne route !

3 BONNES RAISONS DE COVOITURER :



ÉCONOMIQUE :

un véhicule personnel revient en moyenne à 500 € / mois. Partager un véhicule au lieu de l'utiliser seul, c'est mutualiser les dépenses d'entretien, de carburants et d'assurance.



ÉCOLOGIQUE :

les transports représentent plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Covoiturer, c'est limiter le nombre de véhicules sur les routes et donc la pollution.



CONVIVAL :

partager son véhicule, c'est permettre à ceux qui n'en ont pas de circuler plus facilement. Covoiturer, c'est aussi rencontrer son voisin qui travaille pratiquement au même endroit que vous.



Le Département de Seine-et-Marne accompagne les communes pour créer des stations de covoiturage : Pézarches, Dhuisy, Rebais, Montceaux-les-Meaux, Brie-Comte-Robert...

Rendez-vous sur covoiturage77.fr pour trouver la station la plus proche !



Consultez la version mobile du site sur votre tablette ou smartphone et créez une communauté pour échanger encore plus de trajets.

seine-et-marne.fr

